

Pour **assurer**  
**votre confort**  
et **isoler**  
**en toute tranquillité,**  
avec les industriels  
des isolants alvéolaires,

dites **OUI**

à **L'ACERMI**

## Un produit

Un marquage



**Le marquage CE :**  
un simple passeport  
apposé par les fabricants

Une marque de qualité



**L'ACERMI :**  
le gage d'une certification  
de qualité

## Désormais apposé sur les produits isolants **LE MARQUAGE CE N'EST PAS UN SIGNE DE QUALITE :**

Ce symbole permet aux produits de circuler librement dans tout l'espace européen, quel que soit leur pays d'origine.

Il atteste qu'ils répondent à un minimum de caractéristiques pour être utilisés dans des ouvrages qui satisfont aux exigences essentielles de la directive produits de construction 89/106/CEE.

Les performances thermiques et mécaniques figurant sur le marquage CE des isolants thermiques sont déclarées par le fabricant, elles ne sont pas contrôlées par une tierce partie.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars tous les isolants thermiques alvéolaires, en plaques ou panneaux, sont marqués CE.

### **ACERMI EST UNE CERTIFICATION**

- Elle garantit la performance annoncée et la maîtrise de la consommation d'énergie
- Elle assure une bonne pérennité du bâtiment

**EN CERTIFIANT**

- La Résistance Thermique
- Le profil d'usage ISOLE

**L'Association pour la Certification des Matériaux Isolants (ACERMI)** est à l'écoute du prescripteur et du consommateur depuis 20 ans. Elle intègre les nouvelles normes européennes pour les produits isolants tout en restant au plus près des réglementations nationales.



### L'ACERMI est le résultat d'un double engagement :

- **Celui du fabricant** : mise en place d'un système qualité, des moyens pour contrôler la qualité des produits et la maintenir dans le temps,
- **Celui du certificateur**, organisme indépendant, compétent et reconnu (CSTB, LNE) : garantie de la véracité des caractéristiques annoncées et leur réévaluation périodique.

### L'ACERMI permet :

- La comparaison sur des bases fiables et objectives des **performances thermiques (R)** et techniques des produits,
- L'aide au choix du produit offrant les performances les plus adaptées à l'ouvrage grâce au **profil d'usage I.S.O.L.E.** :

**I** : Compressibilité

**S** : Stabilité dimensionnelle

**O** : Comportement à l'eau

**L** : Cohésion et rigidité de l'isolant

**E** : Perméance à la vapeur d'eau

Des exemples d'application de certification ACERMI sont consignés dans les cahiers du CSTB n°2928.

## **NOUVEAU**

Certification de la résistance à la compression des produits sous dallage avec le nouveau symbole **R<sub>CS</sub>** (résistance à la compression de service).

**Comme les industriels du SNPA,  
continuez à faire confiance à l'ACERMI.**



## Témoignage d'André Pouget

Pouget Consultants,  
bureau d'études thermiques :

*“Pour nos études thermiques, nous utilisons uniquement des produits isolants certifiés par l'ACERMI. La thermique étant une exigence réglementaire, la garantie apportée par l'ACERMI est très importante. De plus, le profil d'usage I.S.O.L.E. est un véritable outil expert permettant de valider l'aptitude à l'emploi d'un isolant pour un usage donné”.*



Le SNPA (Syndicat National des Plastiques Alvéolaires) fédère les activités des industriels de l'isolation en :

- polystyrènes expansés (PSE),
- mousses de polystyrène extrudé (XPS),
- mousses de polyuréthane (PUR) et polyisocyanurate (PIR).

15, Avenue du Recteur Poincaré - 75016 PARIS  
Tél. : 01 45 20 42 68 - Fax : 01 42 24 59 02

